

Démocratie

TROIS ANS APRÈS CHARLIE : POURQUOI SORTIR DE L'ÉTAT D'URGENCE ?

Magali Alexandre, Guillaume Gouffier-Cha, Anne Levade, Olivier Rouquan, Alice Tetaz

Trois ans après les attentats contre Charlie Hebdo, contre l'Hyper Cacher de la Porte de Vincennes et à Montrouge, la Fondation organise un cycle de débats qui reviennent sur ce que ces événements ont impliqué pour des sujets qui font l'actualité. Retrouvez le premier, sur l'état d'urgence.

Ce débat a réuni :

- **Magali Alexandre**, chargée d'enseignement à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ancienne cheffe du pôle parlementaire de Matignon (2014-2016)
- **Guillaume Gouffier-Cha**, député du Val-de-Marne, rapporteur pour avis du projet de loi antiterroriste,
- **Anne Levade**, juriste, juriste, professeur de droit constitutionnel à l'université Paris-Est Créteil Val-de-Marne, présidente de l'Association française de droit constitutionnel,
- **Olivier Rouquan**, politologue, constitutionnaliste,
- **Alice Tetaz**, chargée d'études senior, Ipsos Public Affairs.